

Le Mans, le 16/11/2023,

Arrêté n°SAGJ-23-056



Portant sur la proclamation des résultats dans le cadre du renouvellement intégral des membres du collège des usagers du CA et du CSP de l'ENSIM (Scrutin du 14/11/2023)

**PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS  
AFFERENTES AU RENOUVELLEMENT INTEGRAL DES MEMBRES DU COLLEGE DES  
USAGERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITE SCIENTIFIQUE ET DE  
PERFECTIONNEMENT DE L'ENSIM DU MANS**

\*

**Scrutin du 14 novembre 2023**

- Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L713-9, L719-1 et D719-1 à D719-40 ;
- Vu** les statuts de l'ENSIM approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université le 8 février 2001 ;
- Vu** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;
- Vu** l'arrêté n° SAGJ-23-039 du 31/08/2023 portant sur la composition du Comité Électoral Consultatif de l'établissement ;
- Vu** l'arrêté n°SAGJ-23-054 du 9/11/2023 portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement intégral des membres du collège des usagers du CA et du CSP de l'ENSIM (Scrutin du 14/11/2023).

Portant sur la proclamation des résultats dans le cadre du renouvellement intégral des membres du collège des usagers du CA et du CSP de l'ENSIM (Scrutin du 14/11/2023)

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

**ARRETE**

**ARTICLE 1 – Résultats des élections au sein du collège des usagers du Conseil d'Administration et du Comité Scientifique et de Perfectionnement de l'ENSIM du Mans**

**1.1 – Résultat des élections au sein du collège des usagers du Conseil d'Administration**

Au sein du Collège des usagers du Conseil d'Administration, **8 sièges** (4 titulaires et 4 suppléants) étaient à pourvoir.

Électeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
317	77	3	74	24.29 %	18.5

La liste de candidatures suivante a donc obtenu :

Listes de candidatures	Nombre de voix	Nombre de sièges
<b><u>La Liste</u></b> PONTVIANNE Stanislas SAVOYE Emily BELZ Julien STAHLE Florine PESEZ Sacha THOMAS Glwadys FIARD Benjamin TOURNAY Clara	74	<b>4 sièges de titulaires 4 sièges de suppléants</b>

Sont donc proclamés élus :

- PONTVIANNE Stanislas (titulaire)
- SAVOYE Emily (titulaire)
- BELZ Julien (titulaire)
- STAHLE Florine (titulaire)
- PESEZ Sacha (supplément)
- THOMAS Glwadys (supplément)
- FIARD Benjamin (supplément)
- TOURNAY Clara (supplément)

Le Mans, le 16/11/2023,

Arrêté n°SAGJ-23-056



Portant sur la proclamation des résultats dans le cadre du renouvellement intégral des membres du collège des usagers du CA et du CSP de l'ENSIM (Scrutin du 14/11/2023)

## 1.2 – Résultat des élections au sein du collège des usagers du Comité Scientifique et de Perfectionnement

Au sein du Collège des usagers du Comité Scientifique et de Perfectionnement, **8 sièges** (4 titulaires et 4 suppléants) étaient à pourvoir.

Électeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
317	76	6	70	23.97 %	17.5

La liste de candidatures suivante a donc obtenu :

Listes de candidatures	Nombre de voix	Nombre de sièges
<b>Liste A</b> LAURENT Marius BRUNEL Adélie FOUGERAIS Eliot THOMAS Gaïa	70	4 sièges de titulaires 4 sièges de suppléants

Sont donc proclamés élus :

- LAURENT Marius (titulaire)
- BRUNEL Adélie (titulaire)
- Sièges vacants (titulaires)
- Sièges vacants (titulaires)
- FOUGERAIS Eliot (suppléant)
- THOMAS Gaïa (suppléant)
- Sièges vacants (suppléants)
- Sièges vacants (suppléants)

### ARTICLE 2 - Exécution

La responsable administrative de l'ENSIM est chargée de l'exécution du présent arrêté.

### ARTICLE 3 - Publication

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'université [www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr), rubriques « Université », « Elections 2023- Composantes » et « Actes réglementaires » et affiché dans le hall d'accueil de l'ENSIM.

**Le Président**  
**Le Mans Université**  
Pascal LEROUX  
**Pascal LEROUX**

